



Fleury-les-Aubrais (21.104 habitants) est la 4ème ville du département du Loiret et de la Métropole d'Orléans. Fleury est une ville jeune, sportive, active, pratique à vivre et solidaire. La gare, la proximité de l'autoroute et le tramway font de cette ville à la campagne un point stratégique de la Métropole d'Orléans. Ville verte avec la première micro-forêt du Loiret, ville dynamique avec de nombreux projets, Fleury-les-Aubrais entame son renouveau mis en oeuvre par près de 600 agents.

Appel à candidatures

Chef.fe de projets – systèmes d'informations f/h

DGA Ressources

Contexte / mission principale

Rattaché.e au DGA Ressources, vous pilotez les moyens alloués pour mener les projets informatiques de la collectivité. Vous appuyez la direction générale dans ses choix stratégiques en vue de l'amélioration permanente de son action auprès des habitants et des agents. Vous assurez l'encadrement direct de 3 techniciens informatiques et êtes en collaboration étroite avec les différents acteurs internes et prestataires.

Vous apportez votre expertise de pilotage de projet et veillez à l'atteinte des objectifs de qualité, de performance, de coût, de délai et de sécurité des systèmes d'informations de la collectivité.

Vous veillez particulièrement à accompagner l'ensemble des utilisateurs dans la déclinaison des applicatifs contribuant à la mise en œuvre des projets structurants de la collectivité, en tissant une relation d'appui de qualité.

Activités par missions

1. Pilotage des projets informatiques

- Coordonner et suivre les projets informatiques accompagnant les évolutions organisationnelles des directions et/ou de processus découlant de l'évolution des besoins de la population ;
- Analyser les besoins des utilisateurs puis en lien étroit avec la responsable de la commande publique, élaborer le cahier des charges technique et fonctionnel, assurer la rédaction des pièces de consultation, participer à l'analyse et au choix de la solution retenue. Assurer la prise en charge de l'intégration dans le SI de la collectivité ;
- A partir des besoins exprimés par les utilisateurs, proposer des solutions et réaliser les

- manipulations techniques non déléguable, dans le cas d'une solution interne ;
- Recenser les améliorations fonctionnelles souhaitées par les utilisateurs et assurer la maintenance préventive ;
 - Animer les différents temps de travail avec les utilisateurs et partenaires, le cas échéant ;
 - Assurer le suivi contractuel et financier avec les prestataires ;
 - Coordonner les actions avec son équipe ;
 - Accompagner les directions lors du déploiement de logiciel ;
 - Fédérer l'équipe projet ;
 - Tisser un réseau partenarial, et notamment à l'échelle du territoire métropolitain et de la Région Centre Val de Loire.

2. Encadrement d'équipe, pilotage et coordination des activités

- Gérer et encadrer l'équipe en tenant compte des objectifs fixés et en mobilisant les compétences au service du projet ;
- Planifier, réguler les projets et activités du service ;
- Assurer la préparation et le suivi budgétaire du service en lien avec le service administratif et financier.

3. Supervision de l'administration système et du support technique / fonctionnel

- Être garant·e du maintien en condition opérationnelle des solutions informatiques, dans le respect des règlements en vigueur, des normes de sécurité, des évolutions technologiques et des processus en place ;
- Assurer et coordonner les activités de suivi, d'évolution et de maintenance corrective et/ou évolutive d'un portefeuille applicatif, en lien avec les prestataires ;
- Veiller à la sécurité continue de l'ensemble des réseaux ;
- Assurer une prise en charge performante en cas de dysfonctionnements ou incidents ;
- Faire en sorte de disposer d'une assistance technique de qualité, gérée par son équipe, via un système de résolution de tickets interne ;
- Être l'interlocuteur privilégié des utilisateurs des solutions applicatives et des différents partenaires institutionnels et du secteur privé.

| |
|-------------------------------|
| Compétences requises : |
|-------------------------------|

Savoirs :

- Diplôme de niveau BAC + 5 dans le domaine des systèmes d'informations,
- Maîtrise de l'architecture et des fonctionnalités des systèmes d'informations,
- Maîtrise des normes et procédures de sécurité,
- Technicité en matière de systèmes d'informations et applicatifs,
- Connaissance des fondamentaux d'une collectivité territoriale,
- Sens aigu des enjeux du numérique,
- Connaissance de la norme ITIL.

Savoir-faire :

- Expérience similaire demandée,
- Aptitude à fédérer une équipe et à développer la transversalité,

- Maîtrise de la méthodologie de projet et capacité à travailler avec la méthode Agile,
- Maîtrise des différents systèmes d'exploitation : Linux, Windows, IOS, Centos, Redhat,
- Connaître l'environnement Vsphère,
- Maîtrise des solutions logicielles Wordpress,
- Maîtrise des techniques écrites (capacité rédactionnelle, synthèse, ...)
- Savoir s'adapter à son interlocuteur en facilitant la compréhension du langage technique.

Savoir-être :

- Etre à l'écoute et faire preuve d'une excellente communication orale et écrite,
- Sens de l'innovation,
- Esprit d'équipe,
- Esprit d'analyse,
- Sens de l'initiative, adaptabilité,
- Discernement et aptitude à la négociation.
- Doté d'un très bon relationnel.

Spécificités du poste :

- Poste à temps complet,
- Lieu de travail : pôle Urban', situé au 64C rue des Fossés (Fleury-les-Aubrais)
- Déplacements fréquents au sein des structures municipales,
- Astreintes possibles selon les besoins de la collectivité,
- Forte disponibilité / réactivité en cas d'urgence.

**Renseignements auprès de Monsieur Emmanuel BUZE, DGA Ressources,
au 02.38.71.93.34**

Veillez adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative si vous êtes titulaire),

par mail à l'adresse suivante: recrutement@ville-fleurylesaubrais.fr
ou par courrier:

Madame la Maire, Place de la République – 45400 FLEURY LES AUBRAIS

Poste ouvert par la voie statutaire, et/ou contractuelle

(sur les fondements de l'article L332-8 du code général de la fonction publique)